

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 10 MAI 2011

Etaient présents : Mmes Matéos – Mollat - Rasle – Sagot ; MM. Glâtre - Matéos

Etaient absents excusés : Mme Rouillé – MM. Bodet - .Delannoy - Gonzalvès -Guilpin

1) Approbation du compte rendu du CS du 10 mars 2011

Le CR est approuvé à l'unanimité.

2) Point rentrée des charges

RAS.

Le secteur EST est repris en charge par Mme Patricia Mollat (rue du chêne et place du noyer) et Mme Elisabeth Matéos (place des jonquilles), suite au départ de la copropriété de Mme Renault.

3) Echange de vues sur l'assemblée générale du 25 mars.

AG difficile suite à l'absence du syndic (hospitalisé). Les conseillers syndicaux ont décidé de tenir néanmoins l'AG. Le syndic tient à faire remarquer que toutes les résolutions présentées ont été adoptées (à l'exception de la résolution « cahier des charges », ajournée). Il aurait sans doute été souhaitable qu'une réunion du CS peu de temps après l'AG permette à chacun d'exprimer les problèmes rencontrés.

Le document « cahier des charges » est à remettre en chantier (notamment sur la partie références peintures). Il est demandé d'engager les copropriétaires à présenter des propositions d'amendements du projet.

Le syndic fait remarquer qu'à tout moment un copropriétaire peut présenter des propositions à soumettre en AG. Des articles ont été écrits à maintes reprises sur ce thème. Il réfute les termes de « CS trop rigide » car celui-ci ne fait qu'appliquer les résolutions d'AG. Le CS est l'exécutif de l'AG. Il est le gardien de la préservation de notre cadre de vie.

Il est fait remarquer que la commission « travaux » constituée pour moitié par des conseillers syndicaux et pour moitié par des copropriétaires (hors CS) a constaté la défaillance de copropriétaires hors CS. Il n'est pas évident de « faire participer » les copropriétaires mais des exemples récents nous encouragent à persévérer.

Sur les peintures : il est difficile d'obtenir les teintes RAL préconisées auprès des grandes surfaces ; suggestion : négocier une réduction pour les copropriétaires auprès de « propeinture » à Pierrelaye pour inciter à se fournir auprès de vrais professionnels.

4) Rencontre copropriété – maire du samedi 7 mai

Elisabeth Matéos a rencontré M. Borges sur les 40 ans et des questions posées par la copropriété.

M.Borges a évoqué le problème du boulo-drome qui « enverrait » de l'eau vers la propriété de M. Moitié (hors copropriété). Une partie de l'eau vient de la route, une partie des espaces verts et de l'allée, selon le SIARP. Plusieurs solutions sont envisagées pour y remédier.

M.Moitié a construit après la construction de la croix d'autel. Donc a obtenu le permis de construire de la mairie en toute connaissance de cause.

5) les 40 ans

sont arrêtés les programmes des 27 et 28 mai qui feront l'objet d'un numéro spécial 40 bis.

Celui-ci sera tiré à 250 exemplaires sur papier fluo et distribué sur :

- la croix d'autel (distribution confiée à M.Paule Rasle) - les Baudières (René Matéos) – la route de Pontoise. (Patrick Glâtre). Distribution milieu de la semaine du 16 mai.

Le CS est invité à venir dès 19h30 pour la mise en place de la salle du foyer rural.

Les boissons seront offertes par la copropriété. Pour le pot du 27/5, il sera demandé à des copropriétaires de confectionner des gâteaux.

Pour le 28/5, il sera demandé à M. Destouches de confectionner un gros gâteau.

Invitations personnelles à MM. Claudel et Borges. Le conseil municipal, ainsi que les responsables du foyer rural seront également invités.

Il sera demandé à M. Claudel d'intervenir sur les conditions de la création de la croix d'autel.

6) prochain conseil syndical : jeudi 16 juin 2011

se chargent du pot de fin de conseil : Patricia Mollat (les boissons) et M.Paule Rasle (les sucreries).